

PROJET
STEp-IN-UP
*Services TransfrontaliErs pour l'INnovation et
les startUPs*

Manifestation d'intérêt

Livrable T2.1.1

Réalisé par la Chambre de Commerce et
d'Industrie Nice Côte d'Azur (en
collaboration avec tous les partenaires)

Coordination: Lucca Innovazione e Tecnologia Srl

INTRODUCTION

Le projet **STEP-IN-UP**, acronyme de Services TransfrontaliErs à l'INnovation et les startUP, vise à renforcer le tissu entrepreneurial de l'espace transfrontalier dans les filières de l'économie verte et bleue en accompagnant la croissance des startups.

Le défi commun de STEp-IN-UP, financé dans le cadre de la IVe Notice du Programme Maritime Italie-France 2014-2020, est de développer un plan d'action commun et transfrontalier, pour fournir des services transversaux et spécialisés à un groupe d'entreprises cibles (nouvelles entreprises créées depuis moins de 2 ans et entreprises innovantes depuis moins de 3 ans), qui entendent proposer, de manière innovante et collaborative, des solutions destinées aux marchés de l'économie bleue et verte. C'est aussi l'objectif général, dont la réalisation permettra à un groupe de nouvelles entreprises plus compétitif, capable d'affronter le marché international avec une plus grande solidité.

Les partenaires du projet **STEp-IN-UP** sont : Chef de file Lucca Innovazione e Tecnologia – Polo Tecnologico Lucchese (Lucca - Toscane), Chambre de Commerce et d'industrie Nice-Côte d'Azur (Nice - France), Fondazione ISI – Innovazione Sviluppo Imprenditoriale (Pise, Toscane) et Sardegna Ricerche (Cagliari, Sardaigne).

Ce produit vise à résumer la procédure suivie par le chef de file Lucca In-Tec pour la sélection des consultants ayant fourni des services transversaux aux entreprises cibles (conformément à la composante T.3.2 du projet qui prévoit la fourniture de services transversaux aux entreprises cibles pour le développement des compétences, la formation et/ou le coaching individuel, entendu comme une agrégation des besoins apparus lors de la phase d'audit), ainsi que celle du partenaire CCI Nice Côte d'Azur.

ITALIE

Dans le projet, pour la mise en œuvre de la composante T.3.2 susmentionnée, la préparation et la publication d'un appel transfrontalier commun spécifique pour la sélection, dans les territoires d'intervention des partenaires individuels, de consultants chargés de confier des activités de fourniture de - les services frontaliers identifiés dans le plan d'action commun pour le développement des compétences, la formation et/ou l'accompagnement des entreprises cibles admises aux bénéficiaires du projet.

Les partenaires Sardegna Recherche et Fondazione ISI, afin de simplifier la coordination des activités à confier aux consultants identifiés, ont convenu de déléguer à Lucca In-Tec la réalisation d'une procédure unique de sélection des consultants susmentionnés, sans préjudice de chaque partenaire :

- la stipulation conjointe du contrat pour l'attribution du service avec les consultants identifiés avec la procédure mise en œuvre par le délégué Lucca In-Tec ;
- le paiement aux consultants chargés, sur la base des sommes engagées par leurs budgets, des honoraires prévus au contrat pour les prestations fournies aux entreprises cibles qu'ils ont identifiées.

La Fondation ISI a donc exprimé par lettre du 01/04/2022 son intention de déléguer à Lucca In-Tec la réalisation d'une procédure unique de sélection des consultants selon le projet de "Lettre d'invitation à faire une offre (conformément à l'art. 36 du Code Législatif Décret 50/16 et modifications et ajouts ultérieurs) pour le lancement d'une procédure en ligne sur le portail MEPA pour la fourniture du service "parcours de développement des compétences - services horizontaux, dans le cadre du projet STEP - IN-UP, financé par Interreg Maritime Italie - Programme France 2014-2020 ", s'engageant à stipuler conjointement le contrat relatif à la mission des consultants identifiés par le délégataire Lucca In-Tec et à régler la contrepartie prévue au contrat pour les prestations fournies aux entreprises cibles identifiées par eux comme quantifié ci-dessus.

Sardegna Recherche a résolu avec la résolution du directeur général n. 427 du 21.04.2022 de déléguer à Lucca In-Tec l'exécution d'une procédure unique de sélection des consultants en approuvant le projet de "Lettre d'invitation à faire une offre (conformément à l'article 36 du décret législatif 50/16 et art. mm.ii) pour le lancement

d'une procédure en ligne sur le portail MEPA pour la fourniture du service "parcours de développement des compétences - services transversaux, dans le cadre du projet STEP-IN-UP, financé par le programme Interreg Maritime Italie France 2014 - 2020 ", s'engageant à stipuler conjointement le contrat relatif au service des consultants identifiés par le délégué Lucca In-Tec et à régler la contrepartie prévue dans le contrat pour les services fournis aux entreprises cibles identifiées par eux comme quantifié ci-dessus.

FRANCE

Le partenaire Chambre de Commerce de Nice Côte d'Azur (CCINCA) s'est quant à lui occupé de la sélection du consultant pour la prestation de services de formation transversaux. La procédure suivie par le partenaire CCINCA a été celle de l'attribution directe 3 demandes de devis auprès de 3 cabinets de conseils spécialisés dans l'accompagnement des entreprises et publication d'une annonce sur la Place Business. Une demande spécifique a été envoyée à chaque entreprise, par e-mail, avec une description du projet STEP-IN-UP, de ses objectifs et de ses activités principales. Outre la description générale du projet, une demande spécifique d'offre technique sur les modalités d'une formation conjointe et à distance a été introduite, en langue anglaise, aux entreprises sélectionnées par le projet sur les thèmes de la stratégie d'entreprise. Le contenu du message envoyé est le suivant :

"La Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur est partenaire du projet européen STEP-IN-UP avec Sardegna Research, Fondation ISI et Lucca in tec comme coordinateur. Ce projet est financé par le Programme de coopération territoriale maritime INTERREG Italie France (CTE) 2014-2020 dans le cadre du Quatrième Avis, par l'intermédiaire du Fonds européen de développement régional – FEDER. Objectif du projet : Renforcer le tissu entrepreneurial transfrontalier dans les filières de l'économie bleue et de l'économie verte en soutenant le développement de nouvelles entreprises innovantes et la croissance des startups. 22 entreprises ont été sélectionnées pour bénéficier d'un programme d'accompagnement en 3 étapes :

- *1 diagnostic 360° de l'entreprise*
- *Parcours de développement des compétences : formation collective et individuelle*

- *L'octroi d'un voucher*

Présentation des entreprises disponible sur le site du projet : <http://interreg-maritime.eu/fr/web/step-in-up/actualites>

Concernant la formation collective :

Le thème : Les fondamentaux de la stratégie d'entreprises.

Sous-thèmes :

Comment définir sa stratégie

Elaborer et formaliser la stratégie

Mettre en œuvre la stratégie

Cible : les 22 chefs d'entreprises (entreprises de moins de 3 ans)

Langue : anglais

Mode : digital

Durée : 6 heures réparties en 3 modules de 2 heures

Date butoir pour la réalisation des actions : 30 juin 2022

Budget envisagé : 6000€

Je vous remercie de bien vouloir me transmettre une proposition de services (description du contenu, méthode pédagogique et planning prévisionnel) accompagnée d'un devis pour la réalisation de cette formation collective avant le 15 avril 2022."

À la suite de la date d'expiration de la soumission des offres techniques et économiques, la CCINCA a reçu 2 offres de la part d'ABP Consulting Ressources & Sérénité et, après analyse des offres reçues, la société ABP Consulting a été sélectionnée.

Les annexes à ce produit montrent les principaux documents officiels du partenaire italien avec les formulaires correspondants produits, ainsi qu'une référence à la première procédure qui a été abandonnée et l'attribution conséquente du service avec négociation directe. En outre, ils consignent le procès-verbal de la sélection du consultant français qui a effectué la formation générale aux entreprises sélectionnées par le projet.



Interreg



UNION EUROPEENNE
UNIONE EUROPEA



STEP-IN-UP

MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fonds européen de développement régional
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale

ANNEXES ITALIE



Interreg



UNION EUROPEENNE
UNIONE EUROPEA



STEP-IN-UP

MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fonds européen de développement régional
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale

Annexe 1 - Loi sur l'avis aux formateurs



Interreg



UNION EUROPEENNE
UNIONE EUROPEA



STEP-IN-UP

MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fonds européen de développement régional
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale

Annexe 2 - Fiche technique STEP-IN-UP



Interreg



UNION EUROPEENNE
UNIONE EUROPEA



STEP-IN-UP

MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fonds européen de développement régional
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale

Annexe 3 - Appel à candidatures rejeté



Interreg



UNION EUROPEENNE
UNIONE EUROPEA



STEP-IN-UP

MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fonds européen de développement régional
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale

Annexe 4 - Négociation directe



Interreg



UNION EUROPEENNE
UNIONE EUROPEA



STEP-IN-UP

MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fonds européen de développement régional
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale

ANNEXES FRANCE



Interreg



UNION EUROPEENNE
UNIONE EUROPEA



STEP-IN-UP

MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fonds européen de développement régional
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale

Annexe 1 – Note de selection prestataire